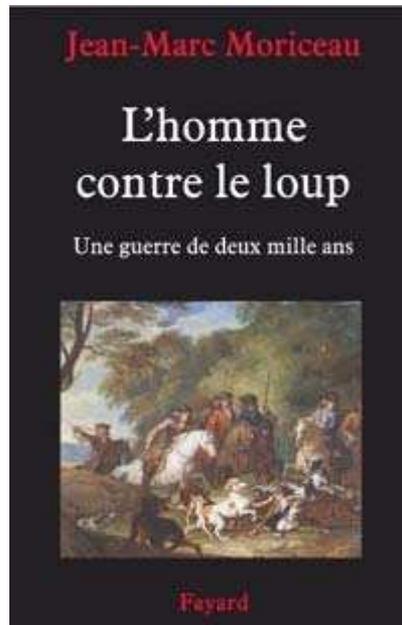


L'Homme contre le loup



Jacques Rochefort : Un nouveau livre sur le loup où l'on passe de « L'Histoire du méchant loup » à « l'Homme contre le loup » ?

Jean-Marc Moriceau : C'est presque l'histoire du méchant homme. A l'heure où je vous parle il est question d'un loup revenu dans les Vosges et qui défraie la chronique depuis cinq à six jours. Un troupeau a perdu des brebis et des animaux sont blessés. La question du loup est toujours actuelle. Et dans ce cadre là, depuis longtemps, j'ai voulu aborder deux perspectives complémentaires ; l'une, qui part de l'animal et de sa nocivité par rapport à l'homme et l'autre, qui part de l'homme et de ses réactions d'hostilité à l'égard du loup. Et c'est cette deuxième perspective qui m'a retenu ici. Elle n'annule pas la première dans la mesure où elle est à la fois un complément, le deuxième volet d'un diptyque. C'est également, une étude supplémentaire qui tire parti d'un premier livre et d'un livre intermédiaire paru il y a un an « Repenser le sauvage, grâce au retour du loup » qui était une sorte de développement interdisciplinaire afin de bien comprendre les relations entre l'homme et l'animal en faisant appel à l'ethnologie, à la biologie, à la géographie, à la sociologie,

J.R. : Pourquoi, des siècles durant, les sociétés humaines ont-elles considéré le loup comme leur pire ennemi ?

J.-M. Moriceau : Au sein du monde agricole le loup était le premier des prédateurs par les ponctions qu'il exerçait régulièrement non seulement sur l'élevage ovin, mais également à l'égard de l'élevage bovin. Mais encore parmi les mulets et les chevaux, les porcs et les volailles. Dès l'Antiquité, l'agriculteur qui souvent était un berger éleveur a eu à souffrir d'un prédateur unique : le loup. Notamment en Grèce après la disparition du lion. Au VIII^e siècle avant J.-C., le loup a été le seul prédateur qui a pu représenter un danger occasionnel. N'oublions pas que le moteur de l'industrie était animal, et c'étaient les chevaux ou les bœufs qui servaient d'animaux de trait. Je montre dans le livre un exemple étonnant, c'est le loup

qui, dans les années 1800 à 1840, a entraîné une paralysie des forges dans la Mayenne et dans le département du Cher quand il attaquait les mulets, les voituriers ou les chevaux des voituriers qui transportaient le fer.

J.R. : La cohabitation entre l'Homme et le Loup est vécue comme une fatalité comme s'il fallait s'en accommoder ; et cela dure très tard jusqu'à la fin du XIX^e siècle ?

J.-M. Moriceau : Pendant très longtemps l'homme fut conscient qu'il ne pouvait pas éradiquer l'animal. Il pouvait simplement le contenir, en limiter les dégâts et le repousser. Les ordonnances royales et les règlements publics qui se développent du Moyen-Age jusqu'au XVIII^e siècle insistent sur le fait que, périodiquement, quand la pression est devenue intolérable il faut prendre des mesures collectives permettant de chasser l'agresseur, de réduire sa menace et en même temps d'en limiter les effectifs. Il sera bien souvent impossible de le chasser, à la différence des Iles britanniques qui ont longtemps été considérées comme un havre de paix parce que l'insularité a permis depuis le Moyen-Age une éradication complète de l'animal. Il faut attendre les armes à feu, et une politique d'encouragement comme celle de la Troisième République dans les années 1880, pour que véritablement une croisade nationale soit entreprise avec des moyens importants et aboutisse en 25 ans à sa disparition de sur le territoire.

J.R. : Pourrait-on dire qu'il existe un loup d'Ancien-Régime et un loup Républicain en quelque sorte ?

J.-M. Moriceau : Il y a deux types de loup qui s'attaquent à l'homme. Le loup enragé qui s'attaque à toutes les catégories, révolutionnaire, et qui ne choisit pas sa victime. Il mord tous les êtres vivants qui se trouvent sur son passage. Et à l'inverse, un loup qui calcule sa proie, le méchant loup du petit Chaperon Rouge qui sélectionne ses proies parmi les êtres les plus faibles, essentiellement des enfants entre sept et quinze ans. Là nous avons à faire à un loup d'Ancien Régime qui choisit des enfants pauvres dans les couches paysannes. Jamais des enfants de notables ou de riches. Ce ne sont évidemment pas les classes aisées qui sont victimes du loup.

En dehors de cet aspect important que l'on retrouve dans le livre, on ne peut pas opposer les types de loups. Quelles que soient les époques, il demeure un animal extrêmement opportuniste qui s'adapte à tous les milieux, sait calculer le danger, sait se glisser entre les mailles et joue de la faiblesse de la société et de l'organisation humaine. Il a réussi à opposer les hommes les uns contre les autres sur les méthodes, les moyens ou la rapidité de la lutte à son endroit. Aujourd'hui l'opposition existe toujours, tout aussi violente, mais c'est entre les partisans et les défenseurs de son retour.

J.R. : Vous abordez la création de la louveterie et son évolution en tant qu'institution ?

J.-M. Moriceau : Le loup est le seul animal en France à avoir suscité la création d'une institution spécialisée qui lui est entièrement dédié. Nous avons déjà des louvetiers déjà à l'époque romaine. Dès le second siècle on voit des domaines romains qui engagent la lutte contre le loup, les « luparii ». Le terme revient dans les capitulaires de Charlemagne qui est censé avoir créé la louveterie. En fait en France, l'autorité centrale chaque fois qu'elle s'est développée a créé un corps d'officiers chargé de privilèges à son service : les louvetiers. Il y eut un Grand Louvetier de France à partir du début du XV^e siècle, depuis la Guerre de Cent Ans ; et l'on a une continuité de la fonction jusqu'en 1787. Pour des raisons budgétaires l'institution est arrêtée mais vingt ans après, Napoléon l'a recréée pour des raisons de prestige

mais également afin de combattre l'animal. Et, à l'heure où je vous parle il y a en France près de 500 lieutenants de louveteries. D'où l'intérêt de cette institution avec le retour du loup depuis maintenant quinze ans. Notamment dans le Mercantour mais aussi en Lozère, dans le Cantal, les Pyrénées Orientales. Des loups venus d'Italie sont arrivés en Espagne, mais ils sont peu nombreux.

J.R. : Le loup divise même les chasseurs...

J.-M. Moriceau : Le loup a même le privilège d'avoir été à l'origine de dérogations exceptionnelles au droit public. Le droit public a réservé pendant des siècles le port d'armes aux privilégiés et notamment à la noblesse. Or, en cas d'attaque du loup le port d'arme est toléré pour des populations à qui il était interdit jusque là. Dans des cas exceptionnels, les braconniers participaient aux battues et il y avait des rassemblements de plusieurs milliers de tireurs et de traqueurs. Mais la chasse oppose les hommes par rapport au loup. Il y avait différents types de chasse au loup : la chasse à courre qui est réservée aux aristocrates et puis les battues collectives où l'on mobilise tout le monde dans des conditions difficiles. En outre, il existe la pose des pièges et l'utilisation du poison qui donnent lieu à des primes. Or, au XIX^e siècle vers 1840-1850, et je l'ai souligné dans ce nouveau livre, des forêts de grands propriétaires aristocrates sont menacées d'incendie de la part des paysans riverains qui accusent leurs propriétaires de ne pas chasser suffisamment rapidement les loups. Pourquoi ? Parce que ces grands propriétaires veulent avoir le privilège de chasser le loup adulte et laissent reproduire les louveteaux, protègent les femelles et veulent éviter une extinction trop rapide de l'espèce. On le voit, une utilisation de l'animal, très différente d'un côté comme de l'autre. Les classes populaires ont voulu simplement l'éradiquer et les élites ont voulu le chasser noblement.

J.R. : La France représente-t-elle une exception et cela se passe-t-il de la même façon dans les autres pays d'Europe ?

J.-M. Moriceau : Il y a une spécificité française en ce qui concerne la louveterie. On ne connaît pas cette situation en Italie qui était un agrégat de peuples désunis pendant très longtemps ni en Espagne, qui est une fédération de royaumes, ni dans le Saint Empire qui connaissait un morcellement complet des institutions. La France est le seul état d'Europe occidentale où la centralisation du pouvoir est forte. En Angleterre aussi, la centralisation a amené à l'éradication très rapide des loups. En dehors de cela, qu'il s'agisse de l'importance des pièges et des poisons, qu'il s'agisse des rapports entre les loups et l'agriculture, qu'il s'agisse des prédations sur le bétail, qu'il s'agisse de la politique de primes contre le loup, elles sont communes à tous les Etats européens et elles remontent beaucoup plus loin qu'on ne le pensait. J'ai découvert que dès le VI^e siècle avant J.-C., le législateur athénien Solon édictait des primes aux loups. Et pendant 1500 ans on continue à encourager une politique de primes, des récompenses qui valent entre quinze jours à un mois de travail voire davantage et qui sont souvent très recherchées. Ce n'est que l'an dernier, alors que le Tribunal de Gap condamne un chasseur à 3000€ d'amende, que nous avons à faire à une véritable rupture par rapport à deux millénaires et demi d'histoire. Auparavant, quand on tuait des loups on recevait des récompenses. Là, il s'agit du contraire.

J.R. : Le passage au statut d'animal protégé ne supprime pas ou ne règle pas le conflit entre l'homme et le loup, il le déplace en quelque sorte ? Nous avons rencontré cette question à propos de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées.

J.-M. Moriceau : D'une part, les écologistes, une partie de l'opinion publique qui réagit très rapidement en faveur du loup, croient que les éleveurs ou les bergers avec les indemnités que leur accorde l'Etat en cas d'attaques de loups trouvent une juste compensation. Je dirais même que certains pensent que les éleveurs ne font que rechercher ces compensations. D'autre part, beaucoup d'écologistes considèrent que le problème de l'élevage n'est pas central. Le loup est un bouc-émissaire et en fait, si les éleveurs se plaignent c'est en raison d'un manque de rentabilité. Il y a beaucoup d'exagération. Les études d'impact sur le bétail avant et après l'arrivée du loup montrent que ces impacts ont été multipliés par 3, 4 ou 5. La question renvoie à des problèmes structurels et pas uniquement conjoncturels. Le loup remet en question l'organisation économique dans certains espaces du pastoralisme. Si le loup a été accepté avec fatalisme en Espagne et en Italie c'est parce qu'en Italie les éleveurs se résignent à un élevage laitier et les troupeaux sont à l'abri la nuit et donc les prédations sont minimales. Les espagnols se sont mis en dehors de la Convention de Berne pour avoir le droit de tuer les loups qui attaquent le bétail, ce que la France n'a pas fait. Donc, les éleveurs français sont en porte-à-faux parce qu'ils ne sont pas dans la situation italienne quand ils élèvent des vaches ou des moutons à viande. Ils héritent de tous les dangers des italiens sans avoir les protections des espagnols.

J.R. : Va-t-on vers une harmonisation de ces politiques ?

J.-M. Moriceau : Cette harmonisation doit passer par beaucoup d'intelligence et de discernement. A mon avis, il faut éviter les extrémismes, le totalitarisme, éviter de donner des leçons quand on habite en ville à des gens qui vont en subir toutes les conséquences. Les donneurs de leçon ne sont pas les payeurs. Je serais favorable à des compromis nécessaires. Il n'y a pas de solutions miracles. C'est un problème qui ne se tranche pas facilement, ce n'est pas une question qui peut avoir une solution universelle sur tous les territoires. A chaque région ses solutions qui doivent être négociées et préparées par ce que j'appelle des Etats Généraux du Loup qui rassembleront non seulement des acteurs de tous côtés, c'est-à-dire les écologistes, les éleveurs, les bergers, mais aussi les pouvoirs publics sous différentes instances, et pas uniquement le pouvoir central, les instances locales aussi. Et puis, les scientifiques, au-delà des biologistes. Dans le livre, j'ai voulu montrer qu'un historien pouvait aussi contribuer à mettre en perspective les problèmes, ouvrir des comparaisons et essayer de pacifier les débats.

J.R. : Si l'on se réfère à votre ouvrage précédent, est-ce que ce nouveau livre modifie votre regard, conforte-t-il des hypothèses, dans quel esprit l'avez-vous conçu ?

J.-M. Moriceau : Je l'ai conçu comme un diptyque grand public. Il s'agit d'atteindre des lecteurs qui sans la thématique de ce sujet n'auraient jamais lu de livre d'histoire. Or suite au premier livre, des bergers, des éleveurs, des écologistes favorables au loup l'ont fait. Cela ouvre des publics mais aussi cela expose à des réactions. C'est tout à fait intéressant à double titre parce que, d'une part, l'on peut très bien oublier des hypothèses et l'on peut être amené à corriger un certain nombre d'évaluations. D'autre part, l'on a toujours à gagner à des réactions qui sont justifiées et qui apportent des éléments d'informations actuels ou passés et qui viennent enrichir les travaux existants. Donc, j'ai cette perspective de contribuer à un débat de société qui consiste à faire sortir l'historien de sa tour d'ivoire, afin qu'il soit acteur à part entière de l'évolution de la question de l'environnement et des rapports entre l'homme et son espace. C'est quelque chose qui me tient à cœur et si les gens découvrent que l'historien n'est pas complètement inutile nous aurons atteint l'objectif. A partir d'une thématique comme celle-ci on peut rassembler d'autres forces, toucher d'autres scientifiques pour faire

œuvre collective. J'ai dirigé un ouvrage collectif avec Philippe Madeline et j'envisage un Atlas collectif autour du loup. Il y a toujours ce va-et-vient entre l'individuel et le collectif, le disciplinaire et l'interdisciplinaire, le scientifique et le social pour essayer d'avancer.

J.R. : Ce qui ressort de vos ouvrages c'est l'importance accordée à la pluridisciplinarité et lorsque l'on lit les recensions, les comptes rendus, vous apparaissez comme un passeur en quelque sorte ?

J.-M. Moriceau : J'essaie. Je considère que c'est ma mission. Etre lu, être contredit et utile. Et je dirais que ce nouveau livre est une entrée dans la société, il est mû par un souci d'utilité. J'observe que des historiens amateurs voire des non historiens n'hésitent pas à utiliser des bribes d'histoire de première ou seconde main, parfois de troisième main pour défendre une thèse pour ou contre le loup et cela manque de perspective, de comparaison et de recul. J'ai estimé qu'il fallait prendre ce travail à bras-le-corps, prendre mon bâton de pèlerin et faire l'exercice. Ce n'était pas méprisable que de travailler sur une question populaire. Je refuse l'élitisme parce qu'ayant travaillé sur les sociétés rurales j'ai une attirance, une sympathie à l'égard des petits.

J.R. : Vous qui êtes un historien de l'Ancien-Régime vous débordez de votre cadre car vous embrassez toutes les périodes historiques...

J.-M. Moriceau : Je pense, à tort ou à raison, qu'en ayant travaillé sur l'Ancien-Régime, et puis connaissant le Moyen-Age mais aussi le XIX^e siècle, j'ai pu cumuler des méthodes, fréquenter des archives, me familiariser avec des problématiques suffisantes et suffisamment diversifiées pour pouvoir avoir un peu de hauteur de vue et envisager une période qui va du VI^e siècle avant J.-C. à ce point d'arrivée en 2011. Montrer que ce ne sont pas que les historiens de l'époque contemporaine, catalogués « histoire du XX^e siècle », qui ont le monopole du dialogue avec le public. Un monopole qui peut-être dangereux car il peut être intéressant médiatiquement, grisant pour certains mais, il n'est pas sans risque parce qu'il s'expose à des témoins et à des contradicteurs. J'ai voulu montrer au public que l'on peut aborder la question en partant d'une période qui est très lointaine de notre époque actuelle. Enfin, j'ai fait appel à des collègues de l'Antiquité, Jean Trinquier et Antoine Pierrot, Corinne Beck pour le Moyen-Age, j'ai contacté Bruno Dumézil grand spécialiste des époques carolingienne et mérovingienne, pour traduire des capitulaires et des actes mérovingiens et découvrir que ce n'était pas si commode à traduire. Je crois qu'il est important de dialoguer avec des collègues spécialisés pour pouvoir offrir au public un instrument de travail solide qui n'est certes pas parfait ou il peut y avoir des erreurs mais qui est aussi « honnête » qu'un universitaire peut le prétendre.

J.R. : Pensez-vous que vous ayez « épuisé » le sujet ?

J.-M. Moriceau : Loin de là, il peut y avoir des erreurs factuelles, il peut y avoir des compléments à apporter. Je donne mon mail et il ne faut pas hésiter à me contacter. Je souhaite des informations constructives qui permettent d'avancer. Je suis ouvert à tout et je m'expose à la contradiction, aux réactions et j'essaie de susciter un intérêt plus général que celui des simples historiens.

J.R. : On en a jamais fini avec le loup ?

J.-M. Moriceau : je n'en ai pas encore fini avec le loup. Je prépare un Atlas par régions avec toute une série de cartes qui montrent les attaques sur l'homme, un livre de référence européen avec des bases de données, des images et des cartes sur l'implantation et les déplacements du loup en Europe.

J.R. : Existe-t-il des recherches au plan européen qui vont aussi loin dans la synthèse et la compilation ?

J.-M. Moriceau : C'est très important la synthèse et la compilation à condition qu'elles s'exercent sur des centaines de travaux. J'indique 650 ouvrages et articles en bibliographie. J'ai pu en oublier quelques uns mais je crois que l'essentiel a été vu. J'essaye aussi de faire une relecture de ce que l'on a écrit sur le loup, de changer le regard, d'apporter une vision modernisée, actualisée, réfléchie à partir de la bibliographie et de sources nouvelles d'archives. Dans cet ouvrage j'apporte des éléments nouveaux sur les primes et leur évolution de l'Antiquité jusqu'au XIX^e et XX^e siècles, avec des tableaux qui montrent l'évolution et la diversité. Chaque fois, j'essaye d'apporter au lecteur des éléments nouveaux. Et puis, j'ai voulu couvrir tout le territoire. Avant de faire l'index géographique que je n'ai établi qu'à la fin j'ai cherché à varier mes exemples dans le temps et dans l'espace. J'ai établi la liste de tous les lieux cités où figurent 1100 communes françaises qui se situent dans 90 départements. Hormis trois départements j'ai couvert tous les départements français. Et là nous avons un livre national dans les lieux cités. Par exemple, la Haute-Garonne, les Landes, le Gers et des lieux que l'on n'attendait pas. Paris est très représenté car les loups sont encore présents au Bois de Boulogne en 1711.

J.R. : Hormis le loup, y-a-t-il un autre animal qui retienne votre attention ?

J.-M. Moriceau : Un animal très important : le chien. Le chien a accompagné l'homme durant toute sa vie de différente manière, à la guerre et jusqu'aux transports en commun puisqu'il assurait des transports, ce que l'on oublie aujourd'hui. J'ai observé le chien à travers l'élevage, à travers le loup. C'est un animal important qui révèle aussi l'évolution des sociétés. Un animal universel.

Avril 2011. Propos recueillis par Jacques Rochefort, Mission Agrobiosciences